

Ecole supérieure d'ingénieurs des
travaux de la construction de Cachan

Académie de Créteil

Données Certifiées CTI

Campagne 2015

DONNÉES PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR (CTI) EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle accrédite, se conforment aux standards européens, élaborés par l'association européenne ENQA et adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005). Parmi ces standards, il y a l'exigence -pour les écoles et établissements- de **rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation**.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque directeur d'école d'ingénieur de remplir, une fois par an, le tableau de données ci-dessous pour être publié sur le site Internet de l'école et communiqué à la CTI. Toutes les fiches annuelles seront jointes par la CTI aux dossiers des écoles lors du renouvellement de leurs habilitations.

L'aide au remplissage du formulaire est accessible uniquement en ligne dans l'espace directeur ou dans les extractions au format excel (attention, l'aide n'est pas visible dans les extractions PDF).

Chaque année, la date limite de la campagne d'accréditation en cours pour actualiser les informations est le **18 octobre 2015**. Néanmoins, les écoles concernées par une habilitation CTI doivent actualiser la fiche de données avant le dépôt de leur dossier et l'y joindre impérativement, ainsi que les précédentes.

Dans l'ensemble de toute cette fiche, on ne traite que des apprenants inscrits en études d'ingénieurs. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels des ingénieurs et élèves ingénieurs des écoles d'ingénieur françaises, la saisie des items 1.17 & l'ensemble des items du chapitre II.1 ont été rendus obligatoires à la validation du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies dans la fiche d'information. **Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables** (nom légal de l'école, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

Pour nous signaler d'éventuelles erreurs, et pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle qualité à l'adresse suivante : julie.nolland@cti-commission.fr ou par téléphone au 00 33 1 45 02 84 82)

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2013-2014**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2014-2015**
- Mesures sur les inscrits : effectif au 1er janvier de l'année **2015**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2014** ou année universitaire **2013-2014**

I ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔMES D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Cachan			
I.2	Nom de marque				
I.3	Nom / Sigle / Appellation	ESITC Cachan			
I.4	Date de création de l'école actuelle	1997-06-03			
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle	Ecole Supérieure des Travaux de la Construction de Cachan créée le 11 mai 1992 Ecole Supérieure des Travaux Publics de Cachan le 9 août 1993			
I.6	Statut juridique				
I.7	Adresse 1	28 avenue du Président Wilson			
I.8	Adresse 2				
I.9	Code postal	94230			
I.10	Nom du directeur	Monsieur Olivier AUCOUTURIER			
I.11	Ville	CACHAN			
I.12	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	01 49 08 07 90			
I.13	Adresse messagerie pour demander des renseignements sur l'école	secretariat@esitc-cachan.fr			
I.14	Site internet de l'école	http://www.esitc-cachan.fr			
I.15	Ministère(s) de tutelle(s)				
I.16	École publique ou privée	Privé			
I.17	Nombre total d'apprenants pour obtenir un diplôme de niveau bac+5 ou plus		Formation d'Ingénieur	Masters	Formations d'établissement (Mastères spécialisés...)
Hommes		264			
Femmes		45			
Total		309			
I.18	Nombre d'"équivalents service" dans le suivi des activités de formation par des enseignants sans mission de recherche dont l'employeur principal est l'école ou l'établissement et dont l'activité principale se trouve dans l'école. Dans ce calcul, on ne comptabilise pas les activités des enseignants qui interviennent pour moins de 96h.	16.00			
I.19	Nombre d'"équivalent service" dans le suivi des activités de formation par des enseignants chercheurs ayant une mission d'enseignement et de recherche dont l'employeur principal est l'école ou l'établissement et dont l'activité principale se trouve dans l'école. Dans ce calcul, on ne comptabilise pas les activités des enseignants chercheurs qui interviennent pour moins de 64h par an.	1.00			
I.20	Nombre total d'intervenants extérieurs permanents dans la structure venant de l'entreprise (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des étudiants au moins égale à 64h par an dans l'école	17.00			
I.21	Nombre total d'intervenants extérieurs travaillant dans un organisme de recherche (non comptés en I.20) qui ont une activité de pédagogie active au service des étudiants au moins égale à 64h par an dans l'école.	0.00			
I.22	Nombre total de personnels administratifs et techniques dont l'activité principale est liée à l'activité pédagogique de l'école	7.00			
I.23	Nombre total de personnels handicapés (toutes catégories confondues) dans l'école	0			

I.24	Budget de fonctionnement consolidé de l'école hors recherche et hors investissements (euros)	2266300.00
------	--	-------------------

Si l'école n'a pas la personnalité morale : établissement qui a la personnalité morale

I.25	Nom Etablissement	
I.26	Statut juridique	
I.27	Adresse1	
I.28	Adresse2	
I.29	Code postal	

II INFORMATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEURS HABILITÉES DE L'ÉCOLE

II.1 Information générale des formations

II.1.1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Cachan				
II.1.2	Domaine de rattachement du diplôme	8				
II.1.3	Intitulé de ce diplôme en anglais	Indiquez le libellé complet si "autres" sélectionné: Civil Engineering Diploma				
II.1.4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur					
II.1.5	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	28 Avenue du Président Wilson 94230 CACHAN				
II.1.6	Objectif de la formation : lien sur la fiche RNCP de cette formation	Former des ingénieurs pour le BTP				
II.1.7	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'habilitation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	Grade de Master				
II.1.8	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant				
II.1.9	Durée habilitation CTI	6 an(s)				
II.1.10	Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	2018				
II.1.11	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)		TOEIC		
		Niveau requis		B2		
II.1.12	Contenu de la formation hors périodes en entreprise		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)
		Heures encadrées par élève	2609	539	224	224
		Crédits ECTS attribués				0
II.1.13	Montant annuel des frais de scolarité obligatoires ou des droits d'inscription versés à l'école (euros)	5964.00				
II.1.14	Formation labellisée EURACE	Oui				
II.1.15	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'apprenti				
II.1.16	Durée habilitation CTI	6 an(s)				
II.1.17	Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	2018				
II.1.18	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)		TOEIC		
		Niveau requis		B2		
II.1.19	Contenu de la formation hors périodes en entreprise		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)
		Heures encadrées par élève	1208	230	92	92
		Crédits ECTS attribués				0
II.1.20	Montant annuel des frais de scolarité obligatoires ou des droits d'inscription versés à l'école (euros)	0.00				
II.1.21	Formation labellisée EURACE	Oui				

II.2 Nombre de diplômes d'ingénieur délivrés

Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Cachan - Formation initiale sous statut d'étudiant			Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
			Hommes	Femmes	Total
II.2.1	Etudiant	(hors année de spécialisation)	0	0	0
		(en année de spécialisation)	42	12	54
	Apprenti	(hors année de spécialisation)	0	0	0
		(en année de spécialisation)	0	0	0
	Stagiaire formation continue	(hors année de spécialisation)	0	0	0
		(en année de spécialisation)	0	0	0
	VAE (1)		0	0	0
	Total		42	12	54
	Dont étrangers (2)		0	1	1
	Dont contrat de professionnalisation (3)		0	0	0

Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Cachan - Formation initiale sous statut d'apprenti			Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
			Hommes	Femmes	Total
II.2.2	Etudiant	(hors année de spécialisation)	0	0	0
		(en année de spécialisation)	0	0	0
	Apprenti	(hors année de spécialisation)	0	0	0
		(en année de spécialisation)	0	0	0
	Stagiaire formation continue	(hors année de spécialisation)	0	0	0
		(en année de spécialisation)	0	0	0
	VAE (1)		0	0	0
	Total		0	0	0
	Dont étrangers (2)		0	0	0
	Dont contrat de professionnalisation (3)		0	0	0

(1) VAE : validation des acquis de l'expérience

(2) la notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

(3) il s'agit des diplômés ayant commencé leur cursus sous statut d'étudiant et l'ayant achevé sous contrat de professionnalisation. Ils sont compris dans le total "étudiant".

III ENVIRONNEMENT RECHERCHE DE LA FORMATION

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs dépendant de l'école et ayant une activité de recherche dans une unité de recherche interne ou externe à l'école	2
III.2	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'école	0
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle avec un établissement étranger	0
III.4	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	0
III.5	Nombre d'unités de recherche évalués par l'HCERES dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	1
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation de l'HCERES de ces unités de recherche	www.hceres.fr vagueE

IV DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION INGÉNIEUR (DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE), TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

Origines des élèves (toutes écoles)

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les élèves étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement. Les intitulés bac à BTS identifient des élèves qui étaient dans une structure de formation française (y compris lycées français à l'étranger). Les élèves qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne "Étrangers" adéquate. Ne comptabiliser que les élèves qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

IV.1	Origine académique des intégrés		bac	CPGE (y compris ATS)	IUT	BTS	L1, L2 ou L3	M1	Structure de formation étrangère			total
									niveau bac	niveau bac+2	niveau bac+3 ou 4	
									Nombre d'intégrés	Hommes	43	
Femmes	3	0	4	1	1					9		
Total	46	0	11	4	13					74		

La nationalité identifie l'élève au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études.

IV.2	Nationalité	Française	Pays européen (hors français)	USA Canada	Pays d'Amérique centrale et du sud	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
	Hommes	64				1			65
Femmes	7	1				1		9	
Total	71	1			1	1		74	

Pour le recrutement au niveau bac

IV.3	mentions de baccalauréat		TB	B	AB	Passable ou sans mention
	Nombre d'entrés	Hommes	2	9	22	10
		Femmes	0	1	0	2
		Total	2	10	22	12

Recrutement au niveau bac + 2 (toutes écoles)

IV.4	Recrutement sur concours CPGE	Nom du concours ou du dispositif							
		Nombre de places offertes							
		Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif							
IV.5	Autres recrutements		DUT	BTS	L2	L3	M1	Cursus Etrangers	
		Nombre de candidats	125	65	48	0	0	0	
		Nombre d'entrés	11	4	13	0	0	0	

Observatoire des flux (dernière année scolaire)

IV.6	Recrutement bac : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		81.00	15.00	4.00
IV.7	Recrutement bac+2 : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		100.00	0.00	0.00

IV.8	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac3)	5.00
IV.9	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2	3.15

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. Au niveau bac, si 80% des diplômés ont été recrutés il y a 5 ans, 15%, il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (deux redoublements ou un redoublement et une année de césure), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

V OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Boursiers

V.1	Nombre d'élèves nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française quel qu'en soit le taux	6
V.2	Nombre total d'élèves nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française)	11

Handicap

		Hommes	Femmes	Total
V.3	Nombre total d'élèves handicapés en formation ingénieur dans l'école	0	0	0

Soutien aux élèves

V.4	Existe t'il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté	Soutien dans la formation	Soutien psychologique
		Oui	Oui

Place des valeurs sociales dans la formation

		Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel
V.5	Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	Non
V.6	Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Oui	Non
V.7	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui	Non

Si l'école est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Plan Vert, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :

V.8	Si l'école a des sportifs de haut niveau, nombre total de sportifs de haut niveau	1
-----	---	----------

VI INNOVATION – VALORISATION

VI.1	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation	Oui
VI.2	Il existe un incubateur lié à l'école	Non
VI.3	Nombre d'ingénieurs issus de l'école soutenus dans la création d'entreprise par un incubateur ces 5 dernières années	
VI.4	L'école est en lien avec un PEPITE	Non
VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	

VII RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil	14 / 21
VII.2	Temps moyen d'exposition par étudiant (toutes spécialités confondues), sur les 3 dernières années de la formation, aux heures assurées par les professionnels de l'entreprise	832.00
VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets posés par des entreprises	486.00
VII.4	Nombre de semaines de stages obligatoires en entreprise	44.00
VII.5	Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	0.00

VIII L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGENIEUR

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique

VIII.1	Durée	Mois de 6 mois	Plus de 6 mois (consécutifs ou non)
	Hommes		7
Femmes		2	1
Total		9	1

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en stage

Durée	Mois de 6 mois	Plus de 6 mois (consécutifs ou non)
Hommes	39	3
Femmes	11	1
Total	50	4

Élèves étrangers en échange académique

VIII.2	Durée	Mois de 6 mois	Plus de 6 mois (consécutifs ou non)
	Hommes		
Femmes			1
Total			3

Doubles diplômés

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.3	Afrique			
VIII.4	Amérique du Nord			
VIII.5	Amérique centrale et du sud			
VIII.6	Asie			
VIII.7	Europe		1	1
VIII.8	Océanie			

IX L'EMPLOI

Les thèses sont des emplois :ajout. Il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils seront transformés en pourcentages pour la communication externe.

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après la sortie

IX.1	Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête:ajout		54
IX.2	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)		43
IX.3	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois		34
IX.4	Nombre de diplômés en CDI		42
IX.5	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger		8
IX.6	Salaire annuel brut médian hors primes et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France	Avec prime	34500
		Sans prime	
IX.7	Salaire annuel brut médian hors primes et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger	Avec prime	26800
		Sans prime	
IX.8	Nombre de diplômés qui font une thèse		0
IX.9	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.10	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)		2

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

IX.11	Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête		46
IX.12	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)		46
IX.13	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois		33
IX.14	Nombre de diplômés en CDI		46
IX.15	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France		44
IX.16	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger		2
IX.17	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)		35000
IX.18	Nombre de diplômés qui font une thèse		0
IX.19	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.20	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)		0

X VIE DE L'ÉTUDIANT – NOTORIÉTÉ

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école	100
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'école	Oui
X.3	Desserte du site de l'école par transport en commun	Oui
X.4	Nombre d'élèves inscrits aux associations et clubs des élèves	160
X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	Non
X.6	CA annuel de la junior entreprise	0.00
X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les élèves et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	
X.8	Nombre d'adhérents à l'association des diplômés	1005
X.9	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	10
X.10	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Etudiant	Non

Particularités (20 lignes maximum)

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.

Je soussigné, **Olivier AUCOUTURIER**, directeur de l'école **ESITC de CACHAN**, certifie que les données ci dessus sont sincères.

Fait à **Cachan**, le **03/06/2015**